

# Nouvelle procédure d'inscription

**ATTENTION : en raison d'une forte demande, le nombre de places sera limité.**

**INSCRIPTIONS POSSIBLES** à partir du 15 JUIN 2020 au secrétariat général du SMM.

Des permanences seront tenues par la section ultérieurement.

Pour les **horaires des cours**, se reporter au site de la section basket (« [Planning](#) »)

**AUCUNE INSCRIPTION NI DEMANDE DE LICENCE NE SERA PRISE EN COMPTE SI LE DOSSIER N'EST PAS COMPLET (documents + paiement + certificat médical sur formulaire spécifique).**  
**TOUT DOSSIER MANUSCRIT NON REMPLI EN MAJUSCULES SERA EGALEMENT REFUSE !**  
**Merci de bien vérifier avant de déposer votre dossier.**

Pour toute demande d'information complémentaire, n'hésitez pas à nous écrire par email à l'adresse suivante : [smm92basket@gmail.com](mailto:smm92basket@gmail.com)

## 1. La nouvelle offre de licence

Chaque licencié, bénévole, dirigeant... pourra choisir directement sa pratique. La nouvelle offre de pratique s'adapte désormais aux besoins et attentes des licenciés. Elle va également permettre de simplifier la pratique. La licence sera désormais composée :

- D'un **socle** (signe d'appartenance au club qui permet d'exercer des fonctions de dirigeant, entraîneur, officiel, arbitre ou simple adhérent),
- D'**extensions** au choix (optionnel) pour pouvoir pratiquer le basket (pour le club, après le socle, les choix se feront entre joueur compétition ou joueur loisir).

## 2. Le processus de prise de licence

La « révolution numérique » n'épargne pas le monde du sport ! Afin de s'adapter au mode de vie actuel, la FFBB a décidé pour la saison 2020/2021 de dématérialiser les licences, ainsi que le processus de prise de licence (plus de papier = réduction de l'impact environnemental).

### a) Création et renouvellement de licence

En premier, **chaque adhérent**, nouveau ou ancien, doit déposer un dossier d'adhésion au SMM, complet et dûment signé (*attention : si vous ne remplissez pas votre bulletin en ligne, pensez à le remplir à la main EN MAJUSCULES*). Voir l'onglet Comment s'inscrire ? sur le site du SMM.

Si **vous étiez déjà licencié au SMM** lors de la saison 2019/2020, le président ou votre coach vous a sollicité pour vérifier votre adresse email, car un **lien** pour le **renouvellement de licence** va vous être envoyé à cet email. Il s'agira d'un message contenant un lien hypertexte personnel qui vous permettra d'accéder directement au formulaire de pré-inscription sur « e-licence » (nouvel outil de la FFBB pour la gestion des licences). Si vous n'avez pas reçu de message de notre part d'ici la rentrée permettant d'accéder au formulaire de pré-inscription, envoyez-nous un email.

**Note :** pour l'assurance, la FFBB propose plusieurs options. L'option A est **OBLIGATOIRE** pour tout licencié qui envisage de faire de la compétition. Merci d'AJOUTER 2,98 € A LA COTISATION. Pour l'option B, il faudra ajouter 8,63 €. Option N : 0€ - pensez à nous fournir une attestation d'assurance personnelle. A toutes fins utiles, lisez le résumé des garanties de cette assurance téléchargeable sur notre site. Nom du document : ASSURANCE FFBB Mutuelle des Sportifs – Groupe MDS auprès de la MAIF.

- La production d'un **certificat médical postérieur au 28 mai 2020 est OBLIGATOIRE** (le questionnaire de santé ne sera pas utilisé cette saison). D'autre part, pour aider le médecin dans son diagnostic, vous devrez présenter à votre médecin un questionnaire COVID téléchargeable en même temps que le formulaire « Certificat médical » (le document est en pièce jointe). 📄 **Il faut utiliser le document FFBB pour le certificat médical (pas de papier libre de la part du médecin)**.
- Une fois le formulaire rempli, la section basket-ball procédera à la vérification des informations saisies et, dès **réception du dossier d'adhésion complet** (les tarifs des cotisations sont précisés ci-dessous) indiquera la validation de votre inscription sur « e-licence ».
- La licence version dématérialisée vous sera envoyée par email après validation par le Comité des Hauts-de-Seine. Félicitations, vous êtes licencié ! ✓

▶ **Remarque** : en souscrivant une licence auprès du SMM, vous autorisez la section à utiliser votre image (droit à l'image) et également à utiliser vos données personnelles en interne à des fins de validation et de suivi de votre adhésion.

**b) Mutation de licence** : vous étiez licencié dans un autre club durant la saison 2019/2020 et vous souhaitez rejoindre le SMM ?

Attention, les mutations comprennent un coût supplémentaire de 60€ demandé par la FFBB.

Contactez le président de la section Ronyl ALIANE, qui vous précisera toutes les modalités (06 60 68 97 02 – [alianeronyl@hotmail.com](mailto:alianeronyl@hotmail.com)).

**À noter :**

**La possession d'une licence ne garantit pas la participation à tous les matches de compétition. Seuls les entraîneurs sont habilités à désigner les joueurs en fonction de leur niveau.**

## TARIFS

SAISON 2020/2021

**NB :** les prestations ou cours prévus en début de saison sont entendus forfaitairement pour toute la saison.

Loisirs *	MONTRouGE	HORS-MONTRouGE
4-6 ans	181€	225€
≥ 20 ans	150€	201€

Compétitions *	MONTRouGE	HORS-MONTRouGE
Adhérents nés après 2012	195€*	256€*

\* **Ajouter à la cotisation :**

- pour les **nouveaux adhérents**, le tee-shirt du club : **20€**
- pour les **LICENCIES**, le coût de l'assurance FFBB – l'OPTION A - **2,98€ - EST OBLIGATOIRE** (autres options A+ : 3,48€ / B : 8,63€ / B+ : 9,13€ ; voir résumé des garanties téléchargeable sur notre site – Nom du document : ASSURANCE FFBB Mutuelle des Sportifs – Groupe MDS auprès de la MAIF. Option N : **0€** (dans ce dernier cas, **joindre votre propre attestation d'assurance**).

**Exemple** : Cotisation = 195,00 € + Tee-shirt = 20 € + Assurance = 2,98 €. **Total à régler = 217,98 € pour les licenciés**

(Note : le règlement de la cotisation **ne se fait pas** par le biais de « e-licence »)

**ATTENTION : AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA RÉALISÉ APRÈS LE MOIS D'OCTOBRE.**

En cas de besoin **pour numériser** vos documents vous pourrez utiliser sur un smartphone l'application « **Genius Scan** », gratuite et sans inscription à un compte :

- pour les Iphones : <https://apps.apple.com/fr/app/genius-scan-pdf-scanner/id377672876>
- pour les Androids : <https://play.google.com/store/apps/details?id=com.thegrizzlylabs.geniuscan.free&hl=fr>

**Photo pour la demande de licence** : le téléchargement d'une photo d'identité ou d'une photo de votre visage (format.jpeg) est devenu **obligatoire lors de la pré-inscription**.

Les **formats** de photos acceptés sont les suivants : JPG - JPEG - PNG - GIF.

La **taille** de la photo doit être comprise dans les dimensions suivantes (en pixels) :

- En largeur de 103 à 824px
- En hauteur de 133 à 1064px

De plus, elle ne doit pas dépasser 1.5 Mo (1500 ko) en taille. Enfin dernière contrainte : la photo doit être plus haute que large (format portrait).

Pour **redimensionner** une photo sur Windows, 2 outils gratuits et simples d'utilisation peuvent être utilisés :

- Paint (directement intégré à Windows)
- Paint.net à télécharger ici <https://www.getpaint.net/download.html>

Ouvrir la photo avec Paint (clic droit -> ouvrir avec -> Paint). Si l'image est déjà en format portrait, passer à l'étape suivante, sinon, cliquer sur « sélectionner », définir la zone voulue (approximativement du 3:4), puis cliquer sur « rogner ».

En haut cliquer sur « redimensionner » puis aller dans la partie « pixels »

- Horizontal : 450
- Vertical : 600

Pensez à conserver les proportions pour ne pas déformer l'image. Inscrire la valeur souhaitée, puis valider avec « ok ».

Sauvegardez (ctrl + s) : l'image est maintenant conforme.

### **Documents à télécharger**

[Bulletin d'adhésion saison 2020/2021](#) : à remplir en ligne, imprimer et signer.

[Certificat médical et questionnaire COVID](#) : à faire remplir par votre médecin et à déposer avec le bulletin.